|  |
| --- |
| CHARGÉ-E D’ETUDES STRATEGIE ET DEPLACEMENTS |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Poste n°xxxxxx – Pôle aménagement et développement durable - Direction de la voirie et des déplacements - Service des déplacements et du patrimoine routier – Bureau des études de déplacements | | | |
| Classification | | Métier de rattachement : sans objet pour le moment.  Poste de rattachement : sans objet pour le moment.  Filière administrative ou technique - Poste de catégorie A relevant du cadre d’emplois des ingénieur·es ou attaché·es territoriaux·ales.  Lieu d’affectation : Immeuble Européen 3, Bobigny puis Immeuble Pulse, Saint-Denis à compter de 2026  Fonction d’encadrement : NON.  Quotité de travail : 100 %. | |
| Environnement du poste de travail | | Direction : Direction de la voirie et des déplacements.  Service : Service des déplacements et du patrimoine routier.  Bureau : Etudes de déplacements  Cellule/Pôle/Secteur : sans objet  Composition de l’équipe du bureau : 3A | |
| Position du poste dans l’organisation | | Supérieur·e hiérarchique direct : Chef·fe du bureau des études de déplacements | |
|  | | |
| **Raison d’être du poste :**  La Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) prépare et met en œuvre les politiques départementales relatives aux déplacements et à l’espace public. Elle développe, requalifie, maintient et exploite un patrimoine de voiries départementales, de pistes cyclables, des berges de Marne et Seine et du canal de l’Ourcq.  Le Département est engagé dans une politique ambitieuse de transformation de ses espaces publics et de réaménagement de ses voiries au profit d’un usage renforcé des transports en commun et des modes actifs, de réappropriation des espaces publics par les usagers et d’accroissement de leur couverture végétale. La DVD est en charge de projets de réaménagement de voies départementales au service de ces objectifs.  Par ailleurs, le territoire de la Seine-Saint-Denis est fortement impacté par les grands projets.  Le.la chargé·e de projets assure le suivi des projets conduits par des maitrises d’ouvrages tiers (opérations d’aménagement ou de transport) dont les programmes induiront des transformations nécessaires des espaces publics départementaux ou constitueront des leviers pour une requalification ambitieuse de ceux-ci conjuguant développement des mobilités alternatives et prise en compte des enjeux de la transition écologique et de lutte contre les effets du changement climatique.  Iel est le garant des conditions de mise en œuvre dans les projets structurants, urbains et de transports, des politiques et stratégies départementales en matière de mobilités, de déplacements et de composition des espaces publics. A cet égard, iel se démarque dans ses propositions par une recherche de solutions innovantes ou expérimentales  Il.elle est le point d'entrée des acteurs intervenant dans le périmètre d’études des projets et est force de propositions pour contribuer à la définition des programmes et orienter les décisions opérationnelles et budgétaires de la Direction.  Le.la chargé·e de projets est responsable du bon déroulement des opérations, de la coordination des acteur·rices et partenaires, de la tenue des calendriers, du suivi budgétaire, administratif et juridique des procédures. Il.elle veille à la soutenabilité financière des opérations par la mobilisation des différents dispositifs de co-financement.  Au-delà du suivi de projets sur le territoire de Plaine Commune, il.elle pourra se voir confier une mission transversale sur le territoire séquano-dyonisien comme la contribution départementale aux documents de planification (Plans locaux de mobilité, Plan locaux d’urbanisme, etc.) ou d’autres démarches de partenaires ou d’acteurs institutionnels. | | | |
| Missions principales: | Le.la chargé·e de projets doit garantir l’intégration des objectifs des politiques départementales de déplacements dans les projets portés par des maîtres d’ouvrages tiers et, pour cela :   * Assure le suivi à toutes les étapes des études (depuis l’esquisse jusqu’à la réception des travaux), des projets sous pilotage externe impactant le territoire de Plaine Commune en participant aux instances de gouvernance politiques et techniques. * Identifie dans les projets urbains, les opérations pouvant impacter les espaces publics départementaux. * Assure le lien avec les partenaires du Département sur les divers projets ayant un impact sur la voirie départementale. * Accompagne la réalisation des opérations en garantissant leur suivi administratif et technique, notamment à travers la rédaction de courriers, conventions, notes… * Echange avec les autres directions du Département afin de recueillir les avis de celles-ci sur des projets d’espaces publics, et agit comme l’ensemblier de ces avis. * Prépare les avis techniques de la DVD sur les projets pilotés par des maîtres d’ouvrage externes et qui impactent le domaine public routier départemental. * Met en œuvre les principes d’aménagement de l’espace public en adéquation avec les orientations politiques du Département (mobilités actives, végétalisation, …), et porte ces stratégies auprès des partenaires. | | |
| * S’assure de la cohérence des aménagements prévus par les maîtres d’ouvrages extérieurs avec les différentes politiques départementales (déplacements, aménagement des espaces publics départementaux, environnement, etc.). Pour ce faire, il.elle analyse le programme d’aménagement, prépare les avis et organise les validations techniques et politiques. * Organise les conditions d’une anticipation sur les points sensibles des programmes d’aménagement nécessitant des alertes à faire remonter à la hiérarchie et à l’exécutif. * Prépare les conditions de réalisation opérationnelle des opérations impactant l’espace public départemental découlant des projets urbains. Pour ce faire, il.elle propose une inscription des investissements dans la PPI de la DVD et étudie l’opportunité d’une maîtrise d’ouvrage déléguée. | | |
| En définitive, il.elle élabore, en lien avec les intervenant·es concerné·es, les avis, portés à connaissance, conventionnements, etc., fait valider, de manière transversale, certaines phases et documents clés et les soumet, le cas échéant, à l’approbation de l’exécutif.  Par ailleurs, le.la chargé·e de projets peut piloter des contrats de mandat de délégation de maîtrise d’ouvrage du Département (DVD) sur ses territoires.  Le.la chargé·e de projets participe à des démarches transversales sur différents thèmes liés à l’aménagement portées par le Département en participant aux instances et comité préparatoires.  Le.la chargé·e de projets conduit les études sur son territoire, en vue de l’analyse prospective de la programmation des opérations pour la DVD : analyse stratégique territoriale de la PPI et préparation des notes d’enjeux politiques et techniques DVD  Le.la chargé·e de projets produit sur son territoire, les avis DVD consolidés sur documents stratégiques et programmatiques de tiers (Plans locaux de mobilité/ ZAC /projets urbains de type NPNRU / etc.) | | |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Compétences   * Relationnelles  |  | | --- | | * Savoir travailler en équipe et en mode projet dans une dimension transversale au service et/ou à la direction | | * Savoir représenter la collectivité auprès des partenaires | | * Savoir présenter des résultats d'études/travaux de manière pédagogue et communicante | | * Savoir organiser et animer des groupes projet et/ou des comités de pilotage | | * Savoir travailler en mode projet en favorisant l'interdisciplinarité et l'approche territoriale |  * Organisationnelles  |  | | --- | | - Savoir collecter, transmettre et partager l’information de manière ascendante, descendante et transverse en identifiant sa priorité et son caractère d’urgence  - Connaître les outils du pilotage d'un projet, identifier ses échéances et en rendre compte aux instances de décision et de gouvernance  - Savoir programmer et planifier la réalisation d'un projet, d'une action ou prestation  - Savoir prioriser ses activités et adapter son plan de charge au regard des urgences de travail |  * Professionnelles et techniques * Savoir rédiger des notes pour décision en identifiant le jeu des acteurs, les points saillants et les enjeux de projet nécessitant des arbitrages * Connaître les méthodes de conception et d’aménagement d’espaces publics et de réalisation d’une voirie urbaine et disposer d’une bonne connaissance des projets urbains et de l’ensemble de ses éléments constitutifs et/ou connexes * Savoir organiser et animer des groupes projet et/ou des comités de pilotage  |  | | --- | | * Maîtriser les principes de gestion administrative, budgétaire et comptable ainsi que les principes de la commande publique | | |
|  | |
| **Moyens mis à disposition** : outils métier, outils bureautiques, vélo et véhicule de service en pool | |
| Niveau d’études : niveau 7 (bac +5)  Diplômes requis : diplôme spécialisé en aménagement urbain, génie urbain ou équivalent  Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire  Souhaitée(s) Requise(s)  X | |
| Caractéristiques principales liées au poste | |
| Horaires spécifiques  Permis de conduire obligatoire  Déplacements province et étranger  Astreintes | Logement de fonction  Vaccins obligatoires  Port d’une tenue de travail obligatoire  Autre caractéristique : |